

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

ARRETE DU MAIRE n° 072 / 2022

Service : Questure
Tél : 04.76.29.80.06
Références : BM/GT

**OBJET : Délégations de fonction et de signature à des Conseiller(e)s Municipaux
Délégué(e)s pour assurer la présidence des Commissions Municipales
Actualisation suite à démission de Présidents de Commissions Municipales**

Le Maire de la Ville de PONT DE CLAIX,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 4 du Conseil Municipal du 4 Juin 2020 fixant la composition des commissions municipales

VU la délibération n°1 du Conseil Municipal du 23 juin 2022 actant la démission de deux conseillers municipaux au sein du Conseil Municipal

VU l'arrêté n°039/2020 portant délégation de fonction et de signature à des Conseiller(e)s Municipaux Délégué(e)s pour assurer la présidence des Commissions Municipales

CONSIDERANT qu'en application des articles L 2122-18, L 2122-20, L 2122-30, L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire peut sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions aux Adjoints et à des membres du Conseil Municipal,

CONSIDERANT la démission de Madame Fatima KOSTARI-RIVALS en date du 11 avril 2022 de toutes ses fonctions électives

CONSIDERANT la démission de Monsieur Fernand GOMILA en date du 25 avril 2022 de toutes ses fonctions électives

CONSIDERANT qu'il convient de désigner un Conseiller(e) Municipal(e) pour la présidence de la Commission Municipale n°1 et n°6

ARRETE

ARTICLE 1 : sous ma surveillance et ma responsabilité et pendant la durée de mon mandat, une délégation de fonction et de signature est donnée à :

- **Monsieur Jean ROTOLO**, Conseiller Municipal Délégué, pour assurer la présidence de la **commission n° 4 : Espace Public – Vie Urbaine – Aménagement et écologie urbaine – Habitat – Sécurité et Tranquillité publique**
Aménagement – Urbanisme – Travaux – Développement économique – Cadre de vie – TIC – Transports – Déplacements – Protection civile – GUSP – Relations Bailleurs - Habitat

- **Madame Myriam MARTIN-ARRETE**, Conseillère Municipale, présidence de la **Commission n° 6 : Solidarités – Politique locale**

Solidarités - Personnes âgées – Santé – Logement social - Économie Sociale et Solidaire – Insertion - Politique de la Ville - Démocratie locale – Prévention sécurité

Tous courriers, documents dans le cadre de cette délégation porteront la mention « Le ou La Président(e) délégué(e), Prénom NOM ».

ARTICLE 2 : Les intéressé(e)s seront tenu(e)s d'en rendre compte régulièrement.

ARTICLE 3 : Les Présidents désignés des autres Commissions Municipales restent inchangés.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté prend effet à compter de son dépôt au contrôle de légalité. Il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

ARTICLE 5 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Madame la Trésorière Principale de Vif
- les intéressé(e)s

et publié au recueil des actes administratifs de la commune

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 07 juillet 2022
- publication le 07 juillet 2022

A Pont de Claix, le 28 juin 2022

Le Maire,
Christophe FERRARI.



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Ferrari', written over a horizontal line.



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Numéro de l'acte :	AR_2022_072
Date de la décision :	2022-06-28 00:00:00+02
Objet :	Délégations de fonction et de signature à des Conseiller(e)s Municipaux Délégué(e)s pour assurer la présidence des Commissions Municipales Actualisation suite à démission (M. Gomila – Mme Kostari – Rivals)
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique :	038-213803174-20220628-AR_2022_072-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
038-213803174-20220628-AR_2022_072-AR-1-1_0.xml	text/xml	1030
Nom original :		
AR_2022_072Questure_PrésidenceCommission_actualisation.pdf	application/pdf	94384
Nom métier :		
99_AR-038-213803174-20220628-AR_2022_072-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	94384

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 juillet 2022 à 11h12min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 juillet 2022 à 11h12min58s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 juillet 2022 à 11h12min59s	Transmis au MI

	<i>Acquittement reçu</i>	<i>7 juillet 2022 à 11h13min18s</i>	<i>Reçu par le MI le 2022-07-07</i>
--	--------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------